

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV AXIS TRESORERIE
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°01-2003 du 13 mai 2003
Siège Social : Yasmine Tower-Bloc C- 6^{ème} étage
Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de la tenue tardive de l'Assemblée par rapport au délai statutaire de quatre (4) mois suivant la clôture de l'exercice, tel que stipulé à l'article 28 alinéa 2 des statuts. L'Assemblée Générale constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires et entérine ce retard.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que les états financiers dudit exercice et prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du résultat de l'exercice et des sommes distribuables au titre de l'exercice 2020 qui s'élèvent globalement à 2 958 196 dinars et décide de mettre en paiement l'intégralité des sommes distribuables sous forme d'un dividende de **5,411 dinars** par action et ceci à compter du **26 mai 2021**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer le montant global de 4000 dinars net au titre de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, à répartir comme suit :

Nom ou raison sociale	Qualité	Net en D
M. Lotfi SEHILI	Président du Conseil	1 000
ARAB TUNISIAN BANK	Administrateur représenté par M. Lassaad SEBAI	1 000
LLOYD TUNISIEN	Administrateur représenté Mme Nesrine BEN GHORBEL	1 000
BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Administrateur représenté par M. Lotfi SEHILI	1 000
Total		4 000

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de cette Assemblée pour accomplir les formalités légales et réglementaires partout où besoin sera.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.